EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

SUBVENTION A UNE ASSOCIATION TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Subvention exceptionnelle

Plusieurs associations travaillant dans le domaine de la santé en raison de leur activité annuelle peuvent bénéficier d'une subvention.

L'enveloppe budgétaire 2008 allouée pour l'ensemble des subventions exceptionnelles à des associations à caractère santé et social est de 15 800 euros.

Association Avenir Dysphasie Auvergne

Cette association a pour objectifs :

- de réunir parents, professionnels et sympathisants autour des troubles spécifiques du langage,
- de favoriser la recherche en mettant en place des projets de grande envergure,
- de diffuser les informations sur cet handicap auprès des familles, des pouvoirs publics..
- d'aider à la formation des éducateurs spécialisés...

Dans le cadre de la journée nationale des DYS (Dyslexiques, Dysphasiques, Dyspraxiques), l'Association Avenir Dysphasie Auvergne a organisé sur le territoire de Clermont-Ferrand, durant la journée du 10 octobre, des tables rondes et débats à l'Université des Cézeaux, place de la Victoire et au Cinéma le Rio afin de faire connaître les différents troubles du langage.

Budget prévisionnel : 2137 euros

A ce jour, la ligne budgétaire 2008 pour l'ensemble des subventions exceptionnelles sociales et santé est de 6000 euros.

Il vous est demandé de bien vouloir examiner cette demande afin qu'il soit alloué à cette association une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2008.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 novembre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Françoise NOUHEN